Evolution de la
Documentation Technique de Référence de RTE

Consultation organisée par RTE en vue de faire évoluer le CART Consommateur

Bilan de concertation

Avril 2025

SOMMAIRE

1 Contexte et objet de la concertation 3
2 Concertation 3
3 Déroulement de la concertation 4
4 Consultation 4

1 Contexte et objet de la concertation

L'année 2024 a été riche en actualités et concertations sur un large éventail de sujets.
Il y a eu notamment la concertation portant sur la définition du parcours client pour le raccordement des sites mixtes. Cette concertation a notamment acté l'ensemble des évolutions nécessaires dans la procédure de raccordement via la mise à jour de la PTF Producteurs/Stockeurs/Sites mixtes, la Convention de Raccordement Producteurs/stockeurs ainsi que celle des Consommateurs/Sites mixtes.
La présente concertation qui fait suite à celle de 2024, a pour objectif d'apporter les évolutions nécessaires au CART C pour intégrer ces acteurs ou installations mixtes, permettant ainsi d'avoir un corpus contractuel complet pour l'ensemble des futurs sites composés à la fois d'installation(s) de consommation et d'installation(s) de production et/ou stockage.

Par ailleurs afin d'avoir un CART-Consommateur le plus exhaustif possible à date, il est proposé d'y intégrer également une série de mises à jour ou précisions permettant de clarifier certaines notions notamment en lien avec le TURPE, l'exigence sur le SIRET, la reprise d'article à la suite de la consultation « simplification contractuelle » de septembre 2024.

2 Concertation

Afin de recueillir l'avis des clients consommateurs, producteurs et/ou de leurs représentants, RTE a mené cette concertation lors d'une réunion du GT transverse de la CAR le 10 avril 2025 sur les évolutions envisagées.

Les évolutions viennent modifier les articles suivants :

1) Conditions Générales :
   - 3 Objet
   - 6.1 Fixation de la Puissance Souscrite pour une Période de Souscription d'un an
   - 7 Maintenance, Renouvellement, Développement et réparation des ouvrages du RPT
   - 8.3 Engagements relatifs aux Limitations du Client liées au dimensionnement du RPT
   - 9.1 Responsabilité de RTE à l'égard du Client
   - 13.5 Cession
   - 13.6.2 Résiliation pour faute
   - 13.8 Entrée en vigueur et durée du Contrat

2) Conditions Particulières
   - 1.2 Objet,
   - 2.1 Ouvrages de raccordement,
   - 2.2 Puissance de Raccordement à l'Injection
   - 2.3 Description de l'Installation de Production et/ou Stockage
   - 4.1 Fixation de la Puissance Souscription et de la Version Tarifaire
   - 6.2 Engagements de RTE en matière de continuité d'électricité
   - Annexe 2
   - Annexe 4 Conditions de facturation et de paiement

Le support présenté en réunion a été diffusé aux membres du GT Transverse et est également disponible sur le site conceRTE.fr.

3 Déroulement de la concertation

Lors de la concertation, aucune objection n'a été formulée en séance par les acteurs.

4 Consultation

Le projet de la nouvelle trame type de CART Consommateur est soumis à la consultation de l'ensemble des clients consommateurs et producteurs du **22/04/2025 au 19/05/2025.**

Il reprend l'ensemble des évolutions des Conditions Générales et Particulières.

A l'issue de cette consultation, RTE établira un bilan faisant apparaitre les principales observations formelles de tous les acteurs qui auront contribué. Le projet de contrat CART Consommateur sera modifié le cas échéant puis le CART Consommateur sera soumis à l'approbation de la Commission de Régulation de l'Energie.

* * *
* *
*